



<p>Secrétariat général Délégation à la mobilité et aux carrières</p> <p>78, rue de Varenne 75349 PARIS 07 SP 0149554955</p>	<p>Note de mobilité</p> <p>SG/DMC/2017-227</p> <p>14/03/2017</p>
--	---

Date de mise en application : 08/03/2017

Diffusion : Tout public

Date limite de mise en œuvre : 14/03/2017

Cette instruction n'abroge aucune instruction.

Cette instruction ne modifie aucune instruction.

Nombre d'annexes : 1

Objet : Appel à candidature pour l'emploi de directeur(trice) régional(le) adjoint(te) de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la région GRAND-EST.

Destinataires d'exécution

DRAAF
DAAF
DDT(M)
DD(CS)PP

Le 14 mars 2017

JORF n°0057 du 8 mars 2017

Texte n°89

Avis de vacance d'un emploi de directeur(trice) régional(e) adjoint(e) de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (Grand Est)

Un emploi de directeur(trice) régional(e) adjoint(e) de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt pour la région Grand Est est déclaré susceptible d'être vacant. Sa résidence administrative est fixée à Châlons-en-Champagne.

Cet emploi est classé dans le groupe III, en application des dispositions de l'arrêté du 29 décembre 2015 fixant la liste et le classement des emplois de directeur régional adjoint de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt.

Placé(e) sous l'autorité du directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt qu'il(elle) assiste, le(a) directeur(trice) régional(e) adjoint(e) participe à la mise en œuvre des politiques du ministère chargé de l'agriculture.

Les candidat(e) s doivent satisfaire aux conditions d'accès aux emplois de direction de l'administration territoriale de l'Etat régis par le décret n° 2009-360 du 31 mars 2009 modifié relatif aux emplois de direction de l'administration territoriale de l'Etat

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de M. Sylvestre CHAGNARD, directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la région Grand Est (téléphone : 03-26-66-20-00), ou auprès de la délégation à la mobilité et aux carrières, secrétariat général du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt (téléphone : 01-49-55-81-80).

Les dossiers de candidature, composés d'une lettre de motivation et d'un curriculum vitae, doivent être transmis, par la voie hiérarchique, dans un délai de trente jours à compter de la date de publication du présent avis au Journal officiel de la République française, au ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, à l'attention de la secrétaire générale, avec copie à la délégation à la mobilité et aux carrières, 78, rue de Varenne, 75349 Paris Cedex 07 SP.